

Lettre de relance

Art. L. 257-0 B du Livre des procédures fiscales

LRMD V9 6 09082021 LR 3

Liberté
Égalité
Fraternité

Vos contacts

Votre centre des finances publiques
SIP MONTREUIL

Par messagerie sécurisée : dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone : 01 82 46 65 00

Accueil du public : horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP MONTREUIL
29/33 BIS RUE PARMENTIER
93105 MONTREUIL CEDEX

1214-010894-0024-02



Vos références

Numéro fiscal : 47 62 205 847 112

Référence du document : 21 93 0361188 18

Date d'établissement : 30/11/2021

COP COPROPRIETAIRES DU 13
RUE DES ORMES ET 6 12 AVE J MOUL
13 RUE DES ORMES
93100 MONTREUIL

Je vous contacte concernant vos **TAXES FONCIERES** car vous n'avez pas payé dans les délais la totalité de la somme due.

Vous devez régler au plus vite le montant « Reste à payer » précisé ci-contre. Ce montant prend en compte la majoration de 10 % pour retard ou absence de paiement à la date limite de paiement (indiquée sur votre avis d'impôt). Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés, je vous invite à me contacter rapidement.

Si vous ne payez pas le montant « Reste à payer » dans les 30 jours maximum qui suivent la notification de ce document, je poursuivrai la procédure afin d'obtenir le versement rapide de ce montant.

Vous disposez de ce même délai de 30 jours pour contester les majorations appliquées (article L. 80 D du livre des procédures fiscales).

Restant à votre disposition,

Le comptable public
TESTA RICHARD

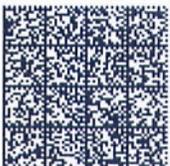
Votre situation

Situation arrêtée au (1) :	25/11/2021
Montant de l'impôt	2 826,00 €
Versements effectués dans les délais (2)	
Reste à payer à la date limite de paiement	2 826,00 €
Majoration de 10% (3) +	283,00 €
Versements effectués hors délais	
Reste à payer	3 109,00 €

Vous pouvez payer en ligne sur impots.gouv.fr ou par smartphone ou tablette.

Attention : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.
SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations à la rubrique « Modes de paiement »

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFiP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFiP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE ET LIEU

SIGNATURE

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Réservé à l'administration :
93015/221/2021

Partie à détacher suivant les pointillés

COP COPROPRIETAIRES DU 13
RUE DES ORMES ET 6 12 AVE J MOUL
13 RUE DES ORMES
93100 MONTREUIL

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : FR46ZZZ0050022193036118818TIP
DGFIP ICS : FR46ZZZ005002 LETTRE DE RELANCE
21 93 0361188 18 R 221 2021 93015 15/10/2021 Montant : 3109,00 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 70001
35907 RENNES CEDEX 9

219303611881 COP

COPROPRIE

001108000156 14221321930361188180930150903906 310900